



APSA
Action pour la Protection Sociale en Afrique

RAPPORT D'ACTIVITES **2021**



Sommaire

INTRODUCTION	3
I- PRESENTATION D'APSA	4
1- L'ONG APSA.....	4
2- ORGANISATION.....	4
3- MOYENS ET STRATEGIES.....	4
II- LES ACTIVITES REALISEES EN 2021.....	5
A- FONCIER RURAL.....	6
A.1- Campagne de sensibilisation à la sécurisation foncière dans la région du N'Zi dans le cadre du PAMOFOR.....	6
A.2- Forum national du foncier rural.....	9
A.3- Atelier de partage d'expériences sur la sécurisation foncière.....	10
A.4- Assises nationales sur le foncier rural.....	10
A.5- Visio-conférence d'APSA.....	11
A.6- Atelier sous régional de définition de la stratégie de plaidoyer des osc pour une gouvernance foncière responsable, inclusive, équitable et durable en Afrique de l'ouest.....	12
A.7- Participation à la caravane de la Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine (CGLTE – OA).....	13
B- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES.....	14
B.1- Participation au 1 ^{er} congrès et 1 ^{ères} journées scientifiques de l'ONG ASAPSU.....	14
B.2- Sensibilisation sur la déscolarisation pour cause d'orpaillage clandestin.....	15
B.3- Appui à l'organisation du festival d'Agoua.....	16
B.4- Appui à la scolarisation de la jeune fille.....	17
B.5- Participation aux actions de développement local.....	17
III- ATOUTS.....	18
III- DIFFICULTES RENCONTREES	18
III- PERSPECTIVES	18
III- DOLEANCES.....	18
CONTACTS ET LOCALISATION	19

INTRODUCTION

Un des facteurs du retard social et culturel des Africains en général est l'idée d'être employé dans la fonction publique après de longues études. Pourtant, nous avons des potentialités de créer nos propres entreprises, de s'orienter selon la capacité de chacun au cours du cursus scolaire et d'apprendre un métier.

Les jeunes ruraux pensent qu'eldorado c'est uniquement dans les villes ou en Europe. Alors que ce n'est pas évident. La richesse vit avec nous, là où nous sommes présentement, il suffit de s'organiser et de cogiter un laps de temps pour changer sa vie, pour le développement social et économique de son milieu. Il s'avère donc indispensable que des initiatives privées individuelles ou collectives puissent aider les autorités africaines dans leur œuvre incitative de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi.

C'est en vue de répondre à ce besoin, portant le bien-être et l'émancipation de la jeunesse en cœur, que nous avons décidé, conformément à la loi N° 60-315 du 21 Septembre 1960 relative aux ONG en Côte d'Ivoire, d'apporter notre pierre à la construction de cet "édifice social" que sont les fils et filles d'Afrique.

A cet effet, notre devoir est de réagir de manière active et constructive aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le progrès de l'Afrique, en créant l'Organisation Non Gouvernementale Actions pour la **P**rotection Sociale en **A**frique (**APSA**).

Ainsi dans ce rapport d'activités, nous présenterons les activités réalisées en 2021, les atouts de l'organisation, ses difficultés, les perspectives et enfin les doléances.

I. PRESENTATION D'APSA

1. L'ONG APSA

a. Création

L'organisation non gouvernementale *Action pour la Protection Sociale en Afrique (APSA)* a été créée à Bocanda le **02 Mai 2018** sous le N° **Rec. N° 010/P.BDA/SG BOCANDA du 02/05/18** et publié au Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire (*JO*) **au N° 47 du 13/06/19**. Elle possède une déclaration fiscale de N° **CC 1831838 L**.

b. Mission

Contribuer activement à réduire la pauvreté afin de parvenir au développement effectif et durable de l'Afrique.

c. Objectifs

APSA a pour but :

- De clarifier les droits coutumiers fonciers des populations rurales ;
- D'assurer la protection sociale des personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité dont les jeunes et les femmes.

Spécifiquement, il s'agit :

- ✓ D'appuyer la clarification des droits coutumiers sur le foncier rural ;
- ✓ D'assurer le développement économique et social ;
- ✓ De réaliser des programmes humanitaires.

2. ORGANISATION

- ❖ Bureau Exécutif
- ❖ Conseil d'orientation scientifique
- ❖ La coordination
- ❖ Bureaux Départementaux
- ❖ Délégations sous-préfectorales
- ❖ Délégations villageoises

3. MOYENS ET STRATEGIES

Les moyens d'action d'APSA sont notamment :

- ❖ les publications ;
- ❖ les conférences ;
- ❖ les dons ;
- ❖ les campagnes de sensibilisation ;
- ❖ les formations et réunions de travail ;
- ❖ l'appui à la production agricole ;
- ❖ L'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de son objet.

II. LES ACTIVITES REALISEES EN 2021

Activités	Etat de réalisation	Source de vérification	Reste à faire
A. FONCIER RURAL			
A.1- Campagne de sensibilisation à la sécurisation foncière dans la région du N’Zi dans le cadre du PAMOFOR	62 villages de la région du N’Zi ont été sensibilisés à la sécurisation foncière rurale	Rapports + photos	En attente pour la phase 2.
A.2- Forum national du foncier rural	Participation sur deux(2) jours	Rapport + photos	Fin
A.3- Atelier de partage d’expériences sur la sécurisation foncière	Participation sur un(1) jour	Rapport + photos	Fin
A.4- Assises nationales sur le foncier rural	Participation sur deux(2) jours	Rapport + photos	Fin
A.5- Visio-conférence d’APSA	Participation d’APSA à deux(2) visio-conférences avec l’AFOR, la Banque mondiale, les structures techniques et les Opérateurs fonciers dans le cadre du PAMOFOR.	Rapport	Fin
A.6- Atelier sous régional de définition de la stratégie de plaidoyer des osc pour une gouvernance foncière responsable, inclusive, équitable et durable en Afrique de l’ouest.	Participation sur deux(2) jours	Rapport + photos	Fin
A.7- Participation à la caravane de la Convergence Globale des Luttres pour la Terre et l’Eau Ouest Africaine (CGLTE – OA)	Participation sur 27 jours	Rapport + photos	Fin
B- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES			
B.1- Participation au 1 ^{er} congrès et 1 ^{ères} journées scientifiques de l’ONG ASAPSU	Participation sur deux(2) jours	Rapport + photos	Fin
B.2- Sensibilisation sur la déscolarisation pour cause d’orpaillage clandestin	- Des enquêtes réalisées - Une cérémonie organisée	Rapport d’enquêtes + photos	- Elargir les enquêtes ; - poursuivre la sensibilisation ; - initier des actions de réinsertion et/ou de reconversion.
B.3- Appui à l’organisation du festival d’Agoua	Participation sur trois (3) jours	Rapport + photos	Fin
B.4- Appui à la scolarisation des jeunes filles	Dix(10) bons de réductions attribués à 10 élèves issus de familles défavorables.	Rapport + photos	Poursuivre et augmenter les bons négociés.
B.5- Participation aux actions de développement local	Participation à plusieurs réunions et séances de travail avec les autorités locales	Rapport + Listes de présence	Disposition d’APSA à contribuer au développement en 2022
C- ACTIONS SOCIO-ECONOMIQUES			
Le manque de moyen ne nous a pas permis d’initier des activités susceptibles d’améliorer le bien-être économique de nos membres.			

A. FONCIER RURAL

A.1- Campagne de sensibilisation à la sécurisation foncière dans la région du N’Zi dans le cadre du PAMOFOR

La mise en œuvre des opérations de sécurisation foncière rurale par l’AFOR a nécessité le recrutement par appel d’offre, des opérateurs fonciers qui composaient en leur sein des ONGs. C’est dans ce contexte que l’ONG APSA, à la suite d’un appel à candidature a été retenu par le Groupement G-TEC pour réaliser des actions de sensibilisation à la sécurisation foncière rurale des populations de la région du N’Zi. La zone d’intervention d’APSA se composait comme suit : 62 villages de la région du N’Zi dont 44 villages dans le département de Bocanda et 18 dans le département de Dimbokro. Ces villages sont regroupés dans quatre (4) Sous-préfectures, à savoir la Sous-préfecture de Bocanda avec trente-six (36) villages, la Sous-préfecture de Kouadioblékro avec huit (8) villages, la Sous-préfecture de Nofou avec dix (10) villages et la Sous-préfecture de Diangokro avec 8 (huit) villages.

Les activités ont débuté par la formation des agents relais. Ces activités portaient essentiellement sur la clarification des droits fonciers et la sensibilisation des populations. Des rapports d’exécution ont été élaborés et transmis au groupement GTEC.

L’objectif général assigné à l’ONG APSA, recruté par le groupement ETAFAT/TERRABO/CGEDS en Abrégé G-TEC, est d’assister ledit Groupement dans la mise en œuvre des activités de clarification des règles et des procédures de sécurisation foncière rurale, de sensibilisation, de médiation sociale et de résolution des litiges.

Spécifiquement, il s’agissait de :

- Réaliser les enquêtes succinctes sur l’organisation sociale des villages et leur expérience foncière rurale dans la zone d’intervention du projet ;
- Apporter un appui au Groupement TERRABO/ETAFAT/CGEDS dans la médiation sociale et les résolutions des litiges ;
- Tenir avec les populations concernées et leurs Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) toutes les réunions nécessaires à l’explication de l’objet et des modalités d’exécution des processus de sécurisation foncière, en tenant compte de l’équité et du genre : réunions avec les CVGFR, réunions en petits groupes de villageois (focus groupes), réunions générales du village, rencontres inter-villages...
- Organiser des réunions spéciales de sensibilisation à l’attention des femmes pour les inciter à la sécurisation de leurs droits.
- Élaborer les rapports sur l’organisation sociale des villages et leurs expériences foncières rurales ;
- Élaborer les rapports des réunions d’explication et de sensibilisation.

1.1- Le recrutement et la formation

L’ONG APSA a bénéficié d’un appui du groupement G-TEC en vue de réaliser dans 4 départements du N’Zi des activités de sécurisation foncière rurale dans le cadre du projet d’amélioration de la mise en œuvre de la politique foncière rurale de COTE D’IVOIRE (PAMOFOR).

Piloté par l’AFOR, le PAMOFOR a démarré au niveau d’APSA le 13 décembre 2020 par la formation des agents relais de sensibilisation recrutés pour une durée de six (6) mois.



Formation des superviseurs et coordonnateurs



Photo d'ensemble

1.2- Action des acteurs de terrain

✓ Les agents relais

Les agents relais, sur instruction du coordonnateur ont sillonné les villages au moyen des motos louées malgré les difficultés financières. Selon le plan d'action, ils avaient pour mission de :

- Réaliser des enquêtes sur l'organisation sociale du village par des rencontres avec les sachant ;
- Sensibiliser les populations à l'adhésion au projet PAMOFOR.

Pour réaliser leurs missions, leurs actions ont consisté à:

- Expliquer aux populations le projet PAMOFOR ;
- Faire connaître aux populations les avantages du Certificat Foncier ainsi que les enjeux;
- Informer les populations que dans le cadre de ce projet toutes les opérations foncières rurales sont totalement gratuites et que c'est une réelle opportunité ;
- informer les populations que ce sont elles-mêmes qui décident de qui peut avoir droit au Certificat Foncier à travers le CVGFR;
- Montrer à la population l'importance de donner la possibilité aux femmes et aux jeunes d'avoir les Certificats Fonciers ;
- Présenter les différents types de contrats et leurs avantages à la population ;
- Recenser les personnes intéressées à la certification foncière.



Enquête succincte à ALLOUGBELI KOUADIOKRO



Sensibilisation à Atanou

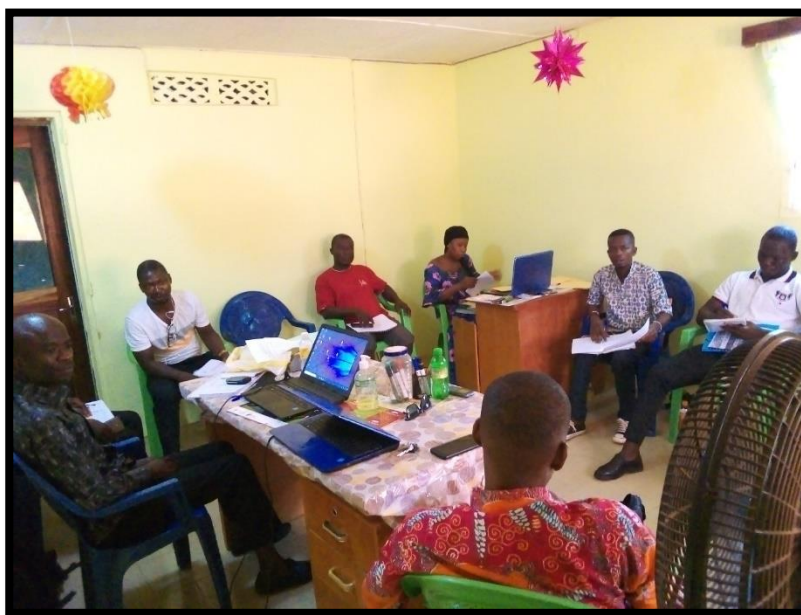
✓ **Le superviseur**

En contact avec les autorités sous-préfectorales pour le partage d'informations et la facilitation de nos actions, il a veillé sur les opérations terrains réalisées par les délégués. Il a présenté des rapports au coordonnateur.

✓ **Le coordonnateur**

Les missions du coordonnateur ont consisté à :

- Planifier les opérations terrains ;
- Veiller à la mise en œuvre des activités selon le plan d'action ;
- Organiser des réunions avec les délégués et superviseur;
- Élaborer les rapports d'activités ;



Réunion bilan au siège d'APSA

1.3- Activités réalisées

Les activités réalisées par APSA, pour cette phase de Sensibilisation sont :

- Assemblées villageoises ;
- Rencontres communautaires ;
- Focus groupe (jeunes, femmes, CVGFR) ;
- Sketch / Théâtre / Ciné-village ;
- Porte-à-porte ;
- Diffusion de spot;
- Message sur radio villageoise (crieur public).

1.4- Les points positifs

A l'unanimité, les acteurs d'APSA impliqués dans ce processus ont relevé les points positifs suivants :

- Une implication franche des autorités préfectorales dans le processus facilitant l'accès aux différentes localités cibles ;
- Une adhésion massive des populations rencontrées au processus;
- Une forte représentation de la chefferie villageoise.

1.5- Les difficultés rencontrées

Les problèmes liés à l'exécution des activités sont nombreux :

- Difficultés de communication entre le partenaire et APSA ;
- La réticence de certains chefs et notables à nous fournir les noms et les numéros des cadres de leur village compte tenu du contexte socio- politique post électoral de l'époque ;
- Un désintéressement de la population constaté dans certaines localités qui semble avoir changé d'avis après les élections législatives et les fêtes de pâques.
- Les difficultés d'accès à certaines localités en raison de l'état défectueux des pistes avec un retour tard dans la nuit des délégués et superviseur et dans le souci de rencontrer la population en majorité paysanne ;
- Insuffisance de moyen financier pour acheter des motos;
- Les difficultés de circulation des agents avec les motos louées ;
 - L'orpaillage qui préoccupe la grande partie de la population surtout celle de Booré-Etienkro. Cet état de fait a engendré une grande absence de la population lors de notre passage pour la sensibilisation.
 - Il était très difficile de trouver la population en place malgré qu'elle soit informée de notre arrivée. Cette situation est due à la saison des pluies favorables aux travaux champêtres.

1.6- Recommandations

Les propositions pouvant permettre une meilleure approche de l'activité de sensibilisation à venir :

- Nécessité d'une communication permanente avec le partenaire ;
- Respecter les engagements à tous les niveaux ;
- Doter l'ONG de moyens financiers suffisants et à temps pour faciliter la mise en œuvre des activités ;
- Organiser une rencontre de haut niveau avec les cadres du N'ZI en présence des autorités administratives et coutumières ainsi que toutes les parties prenantes au PAMOFOR.

A.2- Forum national du foncier rural

En tant que membre de la plateforme alerte foncier, APSA a contribué à l'organisation de la première édition du forum national du foncier dont le thème était ; « ***La contribution de la société civile à la sécurisation foncière en Côte d'Ivoire.*** » Ce forum d'Alerte-foncier s'est tenu, le mardi 19 janvier 2021, à Abidjan-Plateau, à la Chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire. Il avait pour objectif de contribuer à une sécurisation foncière à travers le développement d'une gouvernance inclusive, consensuelle et durable du foncier rural grâce à une participation citoyenne accrue et un dialogue renforcé.

Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire, le projet « Plateforme Alerte-foncier » a dévoilé au cours de ce forum ses principales recommandations. Il s'agit de revisiter la politique pré et post coloniale pour opérer au besoin des réformes structurelles courageuses et innovantes. Et ce, en lien avec l'ensemble des parties prenantes du secteur foncier notamment le décret de 1932 sur le foncier rural. Le forum a préconisé la mise en place d'un observatoire sur la bonne gouvernance foncière en milieu rural. Et une réglementation qui encadre les transactions sur les terres dépourvues de certificat foncier. Le forum a recommandé l'application des textes juridiques régissant le processus d'intéressement des communautés rurales concernant la purge des droits coutumiers des terres cédées.



Panel



Photo d'ensemble

A.3- Atelier de partage d'expériences sur la sécurisation foncière

Le 05 février 2021 au Centre Béthanie de Man, l'ONG APSA a participé, sur invitation d'Indigo Côte d'Ivoire, à l'atelier de partage des résultats du projet intitulé « **Participation des citoyens et des autorités locales à l'amélioration de la compréhension et de la gestion des dynamiques liées au foncier rural à l'Ouest et au Nord-ouest de la côte d'Ivoire** ». La mise en œuvre du projet a consisté dans un premier temps à mener une recherche Action Participative dans les zones du Nord-Ouest et de l'Ouest à travers des séances de dialogues-consultations. Ensuite, Indigo Côte d'Ivoire a initié la mise en place de cadre de collaboration dans quatre (4) localités en vue de favoriser une synergie d'action entre les parties prenantes au processus de prévention des aires protégées et forêts classées d'une part et celles de la délimitation des territoires de villages d'autres part.

L'objectif de cet atelier était de partager avec les différentes ONG, les organismes internationaux et autres structures invités, les résultats de l'analyse des dialogues-consultations ainsi que les bonnes pratiques observées dans la collaboration entre les parties prenantes au processus.



Atelier de partage d'expériences à Man



Photo d'ensemble

A.4- Assises nationales sur le foncier rural

Du jeudi 25 au vendredi 26 Novembre 2021 s'est tenue la 2^e édition des Assises Nationales sur le Foncier Rural en Côte d'Ivoire à l'espace Latrille Event à Abidjan – Cocody II plateaux. A ces Assises l'ONG APSA a pris part en tant que membre de la plateforme Alerte-foncier.

Le thème choisi était : « **Le domaine foncier rural et l'exploitation minière** ». Ces assises ont été organisées conjointement par Inades-Formation, La plateforme Alerte-foncier, le Laboratoire Juridique du Foncier de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (LAJFO UAO) et de l'Agence Foncière Rural (AFOR).

Des experts ont animé des panels sur les problématiques et les dynamiques foncières rurales en lien avec l'exploitation minière, dans toute leur diversité.

Il s'agissait de faire des propositions en lien avec les enjeux nationaux de cohésion sociale en vue d'aider les autorités à mieux réguler la question foncière rurale.

Les activités réalisées au cours de ces assises sont :

- ❖ Une présentation inaugurale du représentant du Ministre d'Etat Ministre de l'agriculture et du développement rural ;
- ❖ Cinq (5) panels autour des thèmes suivants :

- ✓ **Panel 1** : Enjeux de la sécurisation des terres dans le domaine foncier rural pour le développement des activités minières

- ✓ **Panel 2** : Quelles interactions entre le droit foncier, le droit minier et le droit de l'environnement ?

- **Panel 3** : Impacts de la cohabitation agriculture et exploitation minière sur la cohésion sociale et le développement durable

- **Panel 4** : Quelques solutions pour améliorer la formalisation des droits fonciers coutumiers dans les zones d'exploitation minière

- **Panel spécial: échanges sur le contenu technique à remettre aux autorités compétentes**



*Mot de fin du professeur Aka Aline LAMARCHE,
Directrice du LAJFO-UAO*

A.5- Visio-conférences d'APSA

APSA a participé les 06 juin 2021 et 17 novembre 2021 à deux(2) visio-conférences entre l'AFOR, la Banque Mondiale, les structures techniques, les Opérateurs fonciers ainsi que les OSC engagées dans le processus de sécurisation foncière rurale dans le cadre du PAMOFOR. Il s'agissait de faire le bilan des activités réalisées dans la perspective d'amélioration des opérations du PAMOFOR notamment la phase 2 prévue démarrer en 2022.

A.6- Atelier sous régional de définition de la stratégie de plaidoyer des osc pour une gouvernance foncière responsable, inclusive, équitable et durable en Afrique de l'ouest.

Dans l'exploration de solutions pour l'avènement d'une gouvernance foncière responsable, inclusive, équitable et durable, une alliance s'est nouée entre la Coalition pour la protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) et la Convergence ouest-africaine pour les droits des peuples à la Terre et à l'Eau - Afrique de l'Ouest (CGLTE-AO) dans le cadre du projet « *Soutien aux luttes et plaidoyers contre l'accaparement des terres en Afrique de l'Ouest : Mise en réseau des communautés, travail juridique sur les droits de propriété collectif et plaidoyer politique, du local au régional* », financé par la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH).

La CGLTE-OA est une synergie de mouvements et organisations de la sous-région dont APSA, pour mener des actions collectives basées sur des analyses et propositions communes déclinées dans la déclaration et le livret vert. Elle a pour mission d'influencer les politiques et les textes législatifs en cours d'élaboration sur le foncier, l'eau, les ressources et les semences dans l'espace CEDEAO et UEMOA pour défendre les droits des communautés, dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne et en s'appuyant sur le droit à l'alimentation. Quant à La Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN), elle est un mouvement associatif citoyen regroupant des organisations de la société civile de l'espace Ouest-Africain, notamment les huit pays de l'UEMOA, plus la Guinée Conakry. Elle a pour mission d'œuvrer à la sauvegarde du patrimoine génétique africain et à l'utilisation durable des ressources biologiques africaines à travers la protection des droits des communautés locales et des agriculteurs, la régulation de l'accès à la biodiversité et la gestion des risques liés au génie génétique et de toutes autres technologies hasardeuses susceptibles d'aliéner les ressources génétiques. Les deux organisations ont senti la nécessité d'une part, de parler d'une voix commune dans le cadre d'un plaidoyer à porter devant les instances compétentes des institutions communautaires que sont l'UEMOA et la CEDEAO ainsi que les autorités nationales des Etats membres de l'espace communautaire ouest-africain. Et d'autre part, de définir une stratégie de plaidoyer devant permettre de faire aboutir les propositions de la société civile ouest-africaine sur la problématique foncière. Tel a été le sens de la tenue de l'atelier organisé les 26 et 27 août 2021 à Abidjan à la Résidence hôtelière M'maya, sise à Abidjan, Riviera II.

❖ Objectifs

De manière générale, l'atelier sous régional visait à structurer le plaidoyer pour l'avènement d'une gouvernance foncière responsable, inclusive, équitable et durable en Afrique de l'Ouest ;

❖ Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'atelier sous régional visait à :

- Valider le document de plaidoyer résultant des travaux de fusion et/ou de mise en commun du document de la CGLTE-OA et de la COPAGEN ;
- Définir la stratégie de plaidoyer auprès des instances communautaires (UEMOA/CEDEAO) et des autorités nationales des Etats membres de l'espace communautaire ouest-africain.

❖ Activités réalisées

Trois temps forts ont meublé cette rencontre :

a) La cérémonie d'ouverture avec l'intervention de :

- Madame ZEI Pauline, point focal régional de la COPAGEN ;
- Monsieur GOURDOUGOU MOUSSA HADI, Président de l'Association des Traditionnels de l'Afrique de l'ouest ;
- Professeur DJIRE MOUSSA, Consultant et spécialiste en droit foncier ;
- Monsieur KOUASSI, Conseiller Technique, représentant le Ministre de l'Agriculture ;

b) Les travaux de l'atelier

Les travaux de l'atelier étaient constitués de deux exposés dont l'un sur le document de plaidoyer et l'autre sur la stratégie de plaidoyer et des travaux de groupes durant deux journées.

❖ **CONCLUSION**

En dépit des difficultés qui ont émaillé le bon démarrage de l'atelier d'Abidjan les 26 et 27 août 2021, la rencontre des acteurs de la Société Civiles dont APSA s'est bien déroulée. Il a été un cadre d'échanges fructueux pour renforcer les luttes pour l'avènement d'une gouvernance responsable, inclusive, équitable et durable en Afrique de l'Ouest.



Le président d'APSA (à gauche) lors de l'atelier sous régional.



Photo de la rencontre.

A.7- Participation à la caravane de la Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau Ouest Africaine (CGLTE – OA)

❖ **Contexte**

Dans un esprit de solidarité des luttes reconnues au Forum Social Africain, la Société Civile, les mouvements et organisations du monde entier ont décidé de construire une Convergence globale. Ainsi, en Afrique, un plan d'action a été élaboré et validé lançant ainsi le point de départ d'une véritable synergie d'action nationale et sous régionale contre les accaparements des terres et de l'eau dont les conséquences sont néfastes pour la stabilité et l'autonomie de nos pays.

❖ **3^e édition de la caravane : Novembre 2021**

Du 20 novembre au 11 décembre 2021 et à travers **cing(5) Pays**, APSA a participé pour la 2^e fois à la troisième (3^e) édition de la caravane ouest africaine de la CGLTE-OA.

Partie de la **Gambie**, la caravane a traversé le **Sénégal**, la **Guinée-Bissau**, et la **Guinée** avant d'achever sa course en **Sierra-Léone**.

❖ Les activités réalisées

La caravane de 2021 ponctuée par 16 escales a mobilisé plus de 300 participants de 15 Pays d'Afrique et d'ailleurs. Chaque escale était marquée par des conférences populaires, des débats sur des thématiques, des marches, des projections de films et des rencontres d'échanges avec les représentants des communautés de base, les parlementaires, les élus communaux et les autorités administratives et coutumières. Au cours de ces rencontres, le **livret vert** a été remis aux autorités locales en vue de bonnes pratiques sur les questions liées à la Terre, eau et semences.



Marche des caravaniers



Rencontre populaire



*Intervention du point
focale régional de la
CGLTE-OA*



*M. Massa Koné en
Action*



*Photo d'ensemble de la
délégation ivoirienne*



*Photo de Mlle KOFFI Amon Anick J,
représentant APSA avec un groupe
d'enfants de GUINEE-BISSAU*

B- ACTIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES

B.1- Participation au 1^{er} congrès et 1^{ères} journées scientifiques de l'ONG ASAPSU

Du 16 au 17 novembre 2021, APSA a participé au 1^{er} congrès et aux premières journées scientifiques de l'ONG ASAPSU qui se sont tenus à l'INSP d'Adjamé à Abidjan.

Il s'agissait pour ASAPSU à travers ce premier congrès et ces premières journées scientifiques de capitaliser des acquis en 30 années d'expériences pour une meilleure visibilité.

Ces activités se sont déroulées autour du thème : « **De l'autopromotion sanitaire au développement communautaire durable** » **30 ans d'expérience de l'ASAPSU.**

Les objectifs visés étaient :

- Traduire le parcours de l'ASAPSU en permettant d'ouvrir des perspectives pour les prochaines années afin de répondre aux besoins des communautés en accord avec les orientations gouvernementales pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).
- Créer un cadre de communication scientifique sur les travaux de développement socio-sanitaires au sein des communautés.
- Renforcer les capacités des participants pour des interventions communautaires de développement durable.

APSA a eu l'honneur de partager ses expériences sur la sécurisation foncière rurale. A cet effet, le Président d'APSA, M. NOUFE Sansan Mathias a donné une communication sur « **la stratégie de communication lors des campagnes de sensibilisation à la sécurisation foncière rurale** » : *le cas de Sakassou et spécifiquement celui de Bocanda dans le cadre du PAMOFOR.*

Au terme du congrès et des journées scientifiques, nous pouvons affirmer que ce fut un véritable succès avec sept (7) sessions au cours desquelles il y a eu plusieurs conférences et communications. Tous les participants ont reçu des certificats de communication pour les communicateurs et de participation pour les autres.



Communication du Président d'APSA



Panel des communicateurs dont le Président d'APSA (à gauche)



Panel des communicateurs



Remise de certificat de communication



Photo lors du déroulement du congrès

B.2- Sensibilisation sur la déscolarisation pour cause d'orpaillage clandestin

Selon l'Organisation Internationale du Travail, au moins un million d'enfants de 5 à 17 ans travaillent dans des mines d'or à travers le monde. Plus des 3/4 sont en Afrique.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire il est difficile d'obtenir des statistiques fiables, compte tenu de nombreux sites d'orpaillage clandestins difficiles à localiser et à investiguer.

Toutefois, à travers une enquête datant de 2019, le journaliste « **André Silver KONAN de la RTI**, montre qu'au moins 200 enfants risquent leur vie chaque jour dans les mines d'or artisanales clandestines uniquement dans la région du N'ZI (centre de la Côte d'Ivoire). A l'échelle nationale, ce nombre pourrait être multiplié probablement par dix.

L'ONG APSA s'est saisie de cette problématique d'enfants pris au piège de l'orpaillage et travaillant dans des conditions d'extrême risque pour leur vie notamment les élèves. A cet effet, nous avons initié un programme d'activité qui a consisté à :

- vérifier le niveau d'implication des élèves à cette pratiques ;
- réaliser des actions de sensibilisation ;
- contribuer à l'insertion scolaire des enfants utilisés comme main-d'œuvre.

Notons que l'activité a débuté en décembre 2021 par la vérification et une sensibilisation au Lycée Moderne de Bocanda avec la présence de quelques représentants des élèves des écoles privés.



M. Le Proviseur du Lycée Moderne de Bocanda (à gauche) avec le Directeur régionale de la jeunesse et leurs collaborateurs dans la salle de la cérémonie.



Kouadio Kouassi St Hermann, membre d'APSA avec les élèves lors de la cérémonie.

B.3- Appui à l'organisation du festival d'Agoua

APSA a contribué à l'organisation d'Ekouleh Festival d'Agoua du 13 au 15 Août 2021 à Agoua, un village de Daoukro. Ce festival qui était à sa 3^e édition se présente comme un cadre de valorisation des atouts culturels, économiques, sociaux, artistiques et éducatifs de la région.

L'appui d'APSA se justifie par la synergie de ses objectifs spécifiques avec ceux dudit festival. Il s'agissait de:

- Revaloriser la culture locale;
- Rechercher la cohésion sociale au travers des jeux rassemblant des populations et la sensibilisation à la sécurisation foncière rurale ;
- Sensibiliser les jeunes sur les différents fléaux dont l'abus d'alcool, l'usage de la drogue, les grossesses précoces et l'orpaillage clandestin;
- Promouvoir le développement économique ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat.

Le Festival a tenu ses promesses par l'exécution des diverses activités prévues. Il a vu la présence de la représentante de Mme la Directrice régionale de la culture ainsi que la participation de la mutuelle des cadres du village, des autorités coutumières, des associations, des jeunes et des femmes.

Au terme du festival, APSA a décerné des attestations aux participants.



Concours de dessins



Partenaires du Festival



Remise de prix et de diplôme aux lauréats par la représentante de Mme la Directrice régionale de la culture.

B.4- Appui à la scolarisation de la jeune fille

La vie scolaire à Bocanda n'est pas aisée pour les jeunes filles élèves surtout pour celles qui sont vulnérables. En vue d'apporter un appui à ces filles, APSA a initié des actions d'appui notamment l'octroi de bons de réduction sur leur scolarité.

L'activité a consisté d'abord à recenser ces jeunes filles vulnérables à travers le centre social et les lieux de cultes. Ensuite, nous avons initié des rencontres de négociation avec les responsables des écoles privées pour une réduction de la scolarité en faveur de ces cas vulnérables. Au terme de la rentrée scolaire 2021-2022, dix(10) Bons de réduction ont été obtenu pour ces filles vulnérables.



Remise de bon de réduction de la scolarité

B.5- Participation aux actions de développement local

APSA a participé à plusieurs réunions de développement local ainsi que des séances de travail. Aussi bien sous l'invitation des autorités administratives, municipales que des acteurs privés de développement.

III. LES ATOUTS D'APSA

APSA a des atouts importants à savoir :

- Des représentations d'APSA à :
 - Bocanda (le siège)
 - Sakassou
- Possibilité d'intervenir dans d'autres régions ou départements pour l'exécution d'un projet à l'image de notre intervention à Sakassou avec l'AFOR et la FAO.
- L'adhésion et la participation effective des autorités politiques, administratives, coutumières et religieuses aux initiatives d'APSA.
- La disponibilité des parcelles cultivables. Au besoin, elles sont mises à disposition par certaines personnes ou villages comme contribution au développement local.
- L'existence de ressources humaines abondantes, diversifiées et de qualité.
- Partenaires :
 - *AFOR : Appui technique sur la sécurisation foncière*
 - *FAO : Appui financier sur la sécurisation foncière*
 - *MINADER : Coopération avec le personnel sur la sécurisation foncière*
 - *G-TEC : Membre du groupement*
 - *CGEDS : Cabinet de Géomètre Expert DIALLO Sékou*
 - *CGLTE-OA : Membre de la plateforme*
 - *ALERTE-Foncier : Membre de la plateforme*
 - *OASIS-fd : Formation des agents APSA sur les enjeux et intérêt de la sécurisation foncière rurale, la gestion des conflits fonciers et les techniques de communication.*
 - *PANAFCI : Membre de la plateforme*
 - *District sanitaire de Bocanda : Appui technique par la mise à disposition de spécialistes en paludisme et en grossesse.*
 - Indigo Côte d'Ivoire

IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté d'APSA est malheureusement le manque de moyen financier. Plusieurs activités ont été réalisées en grande partie avec les fonds propres à l'ONG. Ces fonds proviennent des adhésions, cotisations, per diem et dons.

V. LES PERSPECTIVES D'APSA

1. Accentuer les programmes de sensibilisation dans plusieurs domaines de nos activités avec un accent particulier sur la santé et le foncier rural ;
2. Accentuer les actions sociales et humanitaires;
3. Soutenir les activités de partenaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population rurale ;
4. Réaliser des activités en faveur des acteurs du monde agricole en les organisant ;

VI. LES DOLEANCES D'APSA

APSA se dispose à coopérer avec toute personne physique ou morale épousant sa vision afin d'accroître ses actions pour l'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

CONTACTS ET LOCALISATION

**Siège Social : Bocanda, Rue Hôtel auberge – Mairie
(Région du N’ZI, Côte d’Ivoire)**

Facebook : APSA

E-mail : ongapsa@gmail / noufe7@yahoo.fr

Cel : +225 01 50 29 25 74 / +225 07 08 37 15 99 / +2225 05 54 02 35 93/.

« *Ensemble, agissons pour une vie meilleure en Afrique* »